

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 AOÛT 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h 30 suite à la convocation du 23 juillet 2018.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE, Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER.

Absents excusés : Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE, Nathalie MATHIEU (pouvoir à André GOLFIER)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 JUIN 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DU BOURG

L'inauguration de la première phase (place côté forge et balcon) ainsi que des toilettes publiques a eu lieu le samedi 23 juin en présence de bon nombre des élus décideurs (conseil départemental, Etat..).

L'équipe municipale présente ses remerciements aux personnes qui ont participé à l'accueil du public et aussi apporté leur soutien à la municipalité, Yves GLOUTON, Raymonde et Jean-Pierre DUCLOUX, Sandrine FAUREL, Pascale et Céline GOLFIER, Jean POUGET, Sandra FAUCHER, Cindy PARVEAU, Claudine SAGNE, Simone et Marcel BELETTE.

Les mêmes remerciements sont adressés à la mairie de Troche pour son prêt d'un chapiteau.

A noter que l'hétérogénéité de la surface du béton désactivé situé devant l'ancienne forge va exiger une reprise qui aura lieu en septembre.

Les dossiers des prochaines réalisations sont en cours de préparation :

- 1) Restauration et mise en valeur de l'église (édifice) : cf. délibération du 12 juin ; montant de l'opération 181 000 €, maître d'œuvre Luc JOUDINAUD.
- 2) Restauration et mise en valeur du parvis : 101 275 €, maître d'œuvre Christophe LEHUGET.

Paul Freyssinet présente au conseil municipal le détail de tous les travaux à réaliser (voirie, bâtiments communaux, stade, réseau d'eau etc.) La commission des travaux se réunira en septembre pour établir des priorités.

COUVERTURE NUMERIQUE

Deux coffrets seront installés aux Fombiardes à côté du parking de la salle polyvalente pour améliorer la couverture numérique :

- 1) Fibre optique pour les postes fixes, opération menée par le département qui a mandaté NGE INFRANET
- 2) Téléphonie mobile (4G) : mise en place par FREE qui demande la signature d'une convention pour occupation du domaine public rémunéré (100 €/an). Le conseil municipal délibère à l'unanimité.

ADRESSAGE

Une réunion est prévue le 10 août à 10h. avec le responsable de la Poste pour poursuivre la mise au point du dossier.

Un tableau comparatif des prix des panneaux de rue et des numéros de maison de différents fournisseurs a été réalisé. Des précisions complémentaires sont attendues

ACHAT DE MATERIEL

Tondeuse autoportée : Menue Culture propose une machine d'occasion et ferait une démonstration sur place.

Une autre proposition est faite par un revendeur de Limoges ; Paul FREYSSINET prendra contact.

TEMPETE DU 7 JUILLET 2018

Malgré les moments difficiles bon nombre de gens ont été solidaires et ont participé à débarrasser les routes pour rétablir la circulation. Les plus vifs remerciements sont présentés à tous ceux qui sont intervenus sur les routes et chemins communaux.

Une déclaration à l'assurance a été faite concernant les dégâts subis par la mairie : poteau d'éclairage au stade et la toiture du bâtiment de la mairie (cheminée et ardoises). On attend la réponse de l'assurance pour d'éventuelles précisions.

Questions diverses

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) : de plus amples informations sont attendues concernant la mise en place de cette opération qui est confiée à notre communauté de communes du Pays d'Uzerche avant de communiquer auprès des administrés.
- Plan local d'urbanisme (PLU) : la réunion prévue le 12 juillet a été annulée et reportée à une date à définir.
- Aide au déplacement : un chauffeur de taxi s'est installé à Uzerche et propose ses services aux personnes âgées ; il est équipé d'une voiture électrique. Ses coordonnées sont disponibles en mairie.
- Location du logement à la mairie à partir du 6 août ; le conseil approuve à l'unanimité.
- La confrérie de Saint Martial de Limoges, qui était présente lors de la fête le 1^{er} juillet, a fait don d'un chèque de 100 € pour soutenir la municipalité pour les travaux de rénovation de l'église.
- Lucette Maury, agent d'entretien, a fait valoir ses droits de départ à la retraite à partir du 1^{er} octobre ; un appel à candidature va se faire.
- Tour du Limousin : une réunion est prévue à la mairie le 9 août à 20h30 avec tous les signaleurs pour des précisions d'organisation.
- Congés annuels des agents : Patrick Rue est en congé du 13 au 31 août inclus ; Christian Boutot travaille la semaine 34 et sera en congé en septembre (semaines 36 et 38).
Sandrine Faurel est en congé du 13 août au 3 septembre inclus ; des permanences seront assurées au secrétariat de 10h à 12h les jeudis 16, 23 et 30 août respectivement par Paul Freyssinet, André Golfier et Marcel Dandaleix.
- Un administré de la commune souhaiterait acquérir du matériel scolaire restant à la mairie ; le conseil municipal n'y est pas favorable. Un inventaire de tout ce matériel va être réalisé ultérieurement.
- De nouveaux habitants, prochainement retraités, vont s'installer définitivement à Orgnac au village de la Rivière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.